

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde*

Service Maritime et Littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 07/2012**

Arcachon, le 06/07/2012

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique, **le vendredi 13 juillet 2012**, de 19 h à 23 h 30, à l'Aiguillon, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits.

Un périmètre de 20 m de sécurité en mer sera mis en place autour de la zone de tir (suivant le plan ci-joint)

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.